

FAQ - TERRE DE JEUX 2024

QU'EST-CE QUE LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les niveaux de collectivité territoriale et au mouvement sportif (fédérations, clubs) qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure olympique et paralympique.

Ce label est destiné à mettre en valeur leurs bonnes pratiques et à inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien, partout en France.

QUE DEMANDE-T-ON AUX COLLECTIVITÉS QUI VEULENT OBTENIR LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?

Au-delà d'un engagement sur les valeurs et l'ambition de Paris 2024, les candidats s'engagent à mettre en place ou déployer des programmes liés au sport. Les actions auxquelles s'engagent les collectivités sont adaptées à leur taille et à leurs moyens : des actions accessibles pour les plus petites communes, des actions plus élaborées pour les régions par exemple.

Ces actions s'articulent autour de 3 objectifs :

- Faire vivre les émotions du sport et des Jeux à leur population
Par exemple : organiser une zone de retransmission des compétitions pendant les Jeux de Tokyo accessible aux personnes à mobilité réduite
- Mettre plus de sport dans le quotidien : à l'école, dans la rue, etc.
Par exemple : organiser des séances de sport à destination des élus et agents de la collectivité
- Animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur le territoire
Par exemple : désigner un référent Paris 2024 dans la collectivité, diffuser les informations sur Paris 2024 dans les supports de communication de la collectivité

QU'EST-CE QUE PARIS 2024 OFFRIRA AUX LABELLISÉS TERRE DE JEUX 2024 ?

Les collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 » pourront, pour la première fois dans l'histoire des Jeux :

- Bénéficier d'une identité exclusive et d'outils de communication pour s'associer aux Jeux, dès 2019
- Profiter du coup de projecteur des Jeux pour promouvoir leur territoire
- Avoir un accès privilégié aux informations, outils et événements de Paris 2024
- Entrer dans la communauté Terre de Jeux 2024 et partager bonnes pratiques et conseils
- Candidater pour intégrer la liste officielle des Centres de Préparation aux Jeux qui pourront accueillir des délégations étrangères pendant la durée de l'Olympiade

COMMENT OBTENIR LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?

En candidatant en ligne en quelques minutes sur le site terredejeux2024.org

La procédure a été pensée pour être simple et rapide.

DES COLLECTIVITÉS PEUVENT-ELLES SE REGROUPER POUR DÉPOSER UNE CANDIDATURE COMMUNE ?

Non, les collectivités sont invitées à déposer des candidatures individuelles.

Les projets communs, co-portés avec d'autres acteurs, seront encouragés et valorisés dans le cadre du label Terre de Jeux 2024.

COMMENT CANDIDATER POUR ÊTRE RÉFÉRENCÉ COMME CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX ?

Être Centre de Préparation aux Jeux (CPJ), c'est être référencé dans un catalogue qui sera mis à disposition des 206 Comités Nationaux Olympiques et 184 Comités Nationaux Paralympiques du monde entier, lesquels pourront choisir un centre référencé et venir s'entraîner en France, à leur convenance, durant l'Olympiade.

- Pour se porter candidates, les collectivités devront passer par la plateforme terredejeux2024.org et cocher la case « je souhaite candidater pour être CPJ », avant le 31 octobre 2019.
- Elles devront alors renseigner les caractéristiques techniques des équipements sportifs proposés, ainsi que certaines informations concernant les services d'accueil des délégations mis à disposition (hébergement, restauration, transport, sécurité, etc.)
- En juillet 2020, lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, le catalogue des CPJ sera finalisé et transmis aux 206 Comités Nationaux Olympiques et aux 184 Comités Nationaux Paralympiques.
- Seuls les comités nationaux olympiques et paralympiques décideront des centres où ils souhaitent envoyer leurs athlètes sur une période et une durée choisies. Les centres de préparation qui seront visités par les athlètes seront donc déterminés par les choix des CNO et CNP des différents pays, suivant les infrastructures et les services proposés.

QUEL EST LE DÉLAI D'OBTENTION DU LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?

Les premières labellisations auront lieu à l'automne.

Ensuite, elles se feront sur un rythme régulier au fil des candidatures, avec un délai d'instruction de quelques semaines entre le dépôt de la candidature et la réponse sur l'obtention ou non du label.

À PARTIR DE QUAND POURRA-T-ON UTILISER LA MARQUE TERRE DE JEUX 2024 ?

Dès les premières labellisations, à l'automne 2019, les collectivités recevront un kit de communication leur expliquant comment utiliser cette identité exclusive.

SI JE SUIS UNE PETITE STRUCTURE (CLUB SPORTIF OU COMMUNE), AI-JE LA POSSIBILITÉ DE CANDIDATER AU LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?

Oui, le label Terre de Jeux 2024 est accessible à toutes les collectivités et à tous les acteurs du mouvement sportif en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quels que soient leur taille et leurs moyens.

COMMENT S'EFFECTUE L'INSTRUCTION DU DOSSIER ?

Les candidatures sont reçues et traitées par le comité d'organisation Paris 2024.

SI J'OBTENAI LE LABEL TERRE DE JEUX 2024, AURAIS-JE LE DROIT D'UTILISER LE LOGO DE PARIS 2024 ?

Tous les labellisés pourront utiliser la marque Terre de Jeux 2024 et ainsi faire vivre le projet localement.

L'usage de ce label sera soumis à un guide d'usage qui définira les conditions d'usage comme l'impossibilité de faire coexister ce label avec une marque commerciale non-partenaire de Paris 2024.

En revanche, la marque Paris 2024 est, elle, protégée et à l'usage exclusif du comité d'organisation, des territoires hôtes et de ses partenaires.

POURRAIS-JE MODIFIER PAR LA SUITE LES ENGAGEMENTS QUE J'AI PRIS AU MOMENT DE LA CANDIDATURE ?

Chaque année, les labellisés recevront des informations relatives aux programmes et actions proposés par Paris 2024.

Ils auront désigné un référent Paris 2024.

Ils pourront donc s'informer sur les programmes qu'ils se sont engagés à soutenir et alerter les équipes de Paris 2024 s'ils rencontrent des difficultés pour tenir leurs engagements de candidature.

SI J'OBTENAI LE LABEL TERRE DE JEUX 2024, JUSQU'À QUAND POURRAIS-JE L'UTILISER ?

Le label Terre de Jeux 2024 est octroyé jusqu'à la fin des Jeux Paralympiques, en septembre 2024.

POURRAIT-ON ME RETIRER LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 ?

Paris 2024 se réserve le droit de suspendre l'utilisation du label en cas de mauvais usage de la marque ou si une utilisation frauduleuse était notifiée.